

Organisation des cours de natation

Le sport c'est la ressource asbl

Piscine Carlsbourg / parents

Le sport c'est la ressource asbl
Ponsard Julien (président)
N° Asbl : Be 05 07851220.
Iban : BE81 1043 7501 9124
Rue du ménil 58, 6730 Breuvanne.

0474/ 93 07 52
info@ressource-toi.be
www.ressource-toi.be

Organisation des cours

Mesures covid obligatoires

Objet : Information de réouverture ce 1er septembre
Nous avons dû adapter les plages horaires pour permettre un suivi du nettoyage et de la désinfection (COVID-19), mais également pour permettre les distanciations sociales et un meilleur confort pour tous dès le 1er septembre.

Ci-dessous, nous vous envoyons les modalités d'ouverture de la piscine du Centre Sportif Paliseul Bièvre.

Celles-ci sont susceptibles d'être adaptées suivant l'évolution de la crise sanitaire.

A noter que toute personne est tenue de se conformer aux instructions et directives du personnel de l'établissement en fonction à ce moment.

Ces modalités sont les suivantes :

- **Les instructions et pictogrammes doivent être suivis et respectés.**
- **La désinfection des mains à l'entrée du bâtiment est obligatoire.**
- **Le port du masque est obligatoire dans les vestiaires sauf pour les enfants (- 12 ans)**

- Les vestiaires sont désinfectés entre chaque roulement, c'est-à-dire entre chaque occupation d'une bulle de maximum 50 personnes suivant la même activité sportive encadrée.
- Les parents et enfants ne peuvent pas entrer dans l'enceinte du bâtiment avant que la désinfection des vestiaires ne soit terminée (30 minutes maximum entre chaque cours)
- Les parents ne peuvent pas rester dans l'enceinte du bâtiment pendant le cours vu que la distanciation physique y est impossible.
- Les parents et enfants doivent avoir quitté l'enceinte du bâtiment pour la fin de l'heure de cours qui leur est réservée afin de permettre la désinfection des vestiaires.

Afin d'optimiser vos heures de cours, nous vous suggérons d'habiller les enfants de leur maillot en-dessous des vêtements avant d'arriver à la piscine et d'éviter une douche prolongée à la sortie afin de limiter le temps passé dans les vestiaires au profit de celui passé dans l'eau.

A noter que nous devons procéder à un test grandeur nature afin de juger du temps que va prendre réellement cette désinfection. Pour le moment, en accord avec l'équipe, nous avons décidé de partir sur un maximum de 30 minutes afin de pouvoir réaliser un travail correct pour mettre à disposition des locaux sains.

Nous comprenons les aménagements que cela demande mais notre rôle à tous est avant tout de limiter les risques de transmission du Covid-19 dans notre enceinte afin de pouvoir continuer à profiter des installations.

Pour le Centre Sportif Paliseul-Bièvre,
Gestionnaire,

Les lectures de ce document et règlement seront obligatoires.

1° Attention à la barrière hygiène.

Aucunes chaussures ne seront tolérées sur la plage de la piscine.

Merci de respecter **les panneaux** indiquant les limites.

Une fois ses limites franchies, vous êtes dans **l'obligation** d'être pieds nus.

Pour le bien de vos enfants et à juste titre, la direction et le personnel seront intransigeants.

1° Pour ce premier cours, veuillez venir **5 minutes** à l'avance. (nous vous suggérons d'habiller les enfants de leur maillot en-dessous des vêtements)

2° L'habillage de votre enfant en tenue correcte est sous votre responsabilité.

Rappel de la tenue obligatoire :

- Maillot de bain.
- Bonnet de bain.
- **Si verrue au pied**, chaussette en latex obligatoire.

Attention, si nous constatons une verrue non protégée, le cours vous sera refusé.

- Pas de pair de lunettes pour les niveaux 1, 2, 3.

L'asbl conseille vivement une combinaison pour les enfants d'un âge inférieur à 3 ans participants au cours privatif.

Attention, la cabine choisie par votre enfant pour s'habiller devra rester vide après utilisation.

Il est interdit d'y laisser des vêtements.

Afin de ne pas perturber la séance, un passage aux toilettes est demandé **avant le cours**.

Douche ainsi que pédiluve sont obligatoires.

Le règlement de la piscine stipule que le savonnage doit être effectué avant la baignade.

Vous serez conviés avant le cours de votre enfant, **à aller vers la « zone d'attente »**



Attention à ne pas encombrer les zones de passages.

Non négociable, merci de rester avec votre enfant jusqu'à la prise en charge par son moniteur.

Si retard, vous devez vous présenter jusqu'au moniteur avec votre enfant.

3° Pendant le cours de votre enfant, vous devrez suivre les mesures Covid (sortir du bâtiment)

4° A la fin du cours, nous vous invitons à vous rendre à la « zone d'attente » où vous récupérerez votre enfant.

Attention à la ponctualité et à la barrière hygiène svp !

Si absence de votre part, nous inviterons (sans engagement) votre enfant à vous attendre à la « zone d'attente ».

Nous ne pourrions être tenus pour responsable de tout accident survenu à votre enfant une fois son cours terminé.

5° Attestation mutuelle

Tout **document mutuel** devra être envoyé au siège de l'asbl. En plus de cette attestation à remplir, une deuxième enveloppe préalablement remplie et affranchie devra y être glissée pour son retour à votre domicile.

- Julien Ponsard
- 58 rue du ménil
- 6730 Breuvanne

Merci d'avance de respecter cette organisation et **ne pas déranger les moniteurs** lors de leur travail.

6° Plusieurs cours se feront dans **la piscine en même temps.**

Bruits, éclaboussures, affluence sont parfois les conditions de travail.

Prenons les choses positivement, cela rentre dans l'accoutumance !

7° Nous, Moniteurs du club « le sport c'est la ressource », sommes tenus d'optimiser et de concrétiser l'évolution dans l'apprentissage de l'enfant dans les différentes nages.

Nous nous engageons à avoir notre propre méthode et être en cohésion entre nous les Moniteurs du club.

Asbl le sport c'est la ressource

Julien Ponsard - Président

www.ressource-toi.be

RESSOURCE-TOI !

